



**LANGUE ET IMMIGRATION, LANGUE DU TRAVAIL :
ÉLÉMENTS D'ANALYSE**

par Paul Béland

Juin 2008

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Québec 

**LANGUE ET IMMIGRATION, LANGUE DU TRAVAIL :
ÉLÉMENTS D'ANALYSE**

par Paul Béland

Juin 2008

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Dépôt légal – 2008
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-550-53381-8 (relié)
ISBN 978-2-550-53382-5 (PDF)

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	II
INTRODUCTION.....	1
LANGUE ET IMMIGRATION	4
LE FRANÇAIS AU TRAVAIL	16
LA LANGUE DES COMMUNICATIONS PUBLIQUES	28
CONCLUSION	32
BIBLIOGRAPHIE.....	37
ANNEXE 1 : TABLEAU COMPLÉMENTAIRE	39
ANNEXE 2 : ORIENTATION LINGUISTIQUE DES ALLOPHONES (LANGUE MATERNELLE).....	40

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Dynamique linguistique : relations entre langue parlée en public, langue parlée à la maison et langue maternelle.....	2
Figure 2 – Répartition des groupes linguistiques de la région métropolitaine de Montréal dans l'espace privé et l'espace public, 1997	4
Figure 3 – Pourcentage de la population selon la langue parlée à la maison, recensements de 1991, de 1996, de 2001 et de 2006.....	6
Figure 4 – Pourcentage de la population immigrée selon la langue maternelle par période d'immigration, ensemble du Québec, 2001.....	9
Figure 5 – Pourcentage de la population immigrée selon la connaissance du français et de l'anglais, ensemble du Québec, 2006.....	10
Figure 6 – Orientation (en pourcentage) des transferts linguistiques effectués par la population immigrée de langue maternelle tierce, ensemble du Québec, 2001	12
Figure 7 – Orientation (en pourcentage) des transferts linguistiques (complets et partiels) effectués par la population immigrée de langue maternelle tierce selon la période d'immigration, ensemble du Québec, 2001.....	13
Figure 8 – Pourcentage de transferts linguistiques vers le français par origine linguistique, et période d'immigration, travailleurs allophones, région de l'île de Montréal, recensement de 2001	15
Figure 9 – Répartition en pourcentage de la population active selon la profession par langue maternelle, région métropolitaine de Montréal, recensements de 1991, de 1996 et de 2001.....	18
Figure 10 – Écarts de revenu en pourcentage entre les anglophones (langue maternelle) unilingues et les autres groupes linguistiques, toutes choses étant égales par ailleurs, hommes, natifs, région métropolitaine de recensement, recensements de 1971 à 2001	19

Figure 11 – Pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français au travail par langue maternelle, région métropolitaine de Montréal, recensements de 2001 et de 2006.....	21
Figure 12 – Pourcentage des immigrants allophones arrivés à 13 ans ou plus travaillant le plus souvent en français en 2001 par origine linguistique et période d’immigration, travailleurs de l’île de Montréal, secteur privé, recensement de 2001	22
Figure 13 – Pourcentage des immigrants allophones arrivés à 13 ans ou plus selon l’origine linguistique par période d’immigration, travailleurs de l’île de Montréal, secteur privé, recensement de 2001	23
Figure 14 – Pourcentage des immigrants allophones arrivés à 13 ans ou plus travaillant le plus souvent en français en 2001 par période d’immigration, travailleurs de l’île de Montréal, secteur privé, recensement de 2001	24
Figure 15 – Pourcentage des immigrants allophones arrivés à 12 ans ou moins travaillant le plus souvent en français en 2001 par origine linguistique et période d’immigration, travailleurs de l’île de Montréal, secteur privé, recensement de 2001.....	26
Figure 16 – Pourcentage de travailleurs de langue maternelle française qui utilisent le plus souvent le français avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle anglaise, Québec, 2002, entreprises de 100 employés ou plus.....	28
Figure 17 – Pourcentage d’allophones selon la langue utilisée en général (indice) par origine et par statut migratoire, région métropolitaine de Montréal, 2006 ...	30
Figure 18 – Pourcentage d’allophones qui utilisent surtout le français dans diverses sphères d’activité par origine et par statut migratoire, région métropolitaine de Montréal, 2006.....	31

Introduction

Le *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique* de l'Office québécois de la langue française a rendu public un large éventail de données sur le Québec. Le Conseil s'est inspiré des données contenues dans cette publication et de quelques statistiques supplémentaires pour dresser un portrait des deux dimensions traitées dans l'avis, soit l'intégration linguistique des immigrants et la langue du travail. Ce portrait sera complété par des statistiques sur l'usage des langues dans diverses activités du domaine public. Ces dernières données proviennent d'un sondage effectué par Statistique Canada en 2006¹.

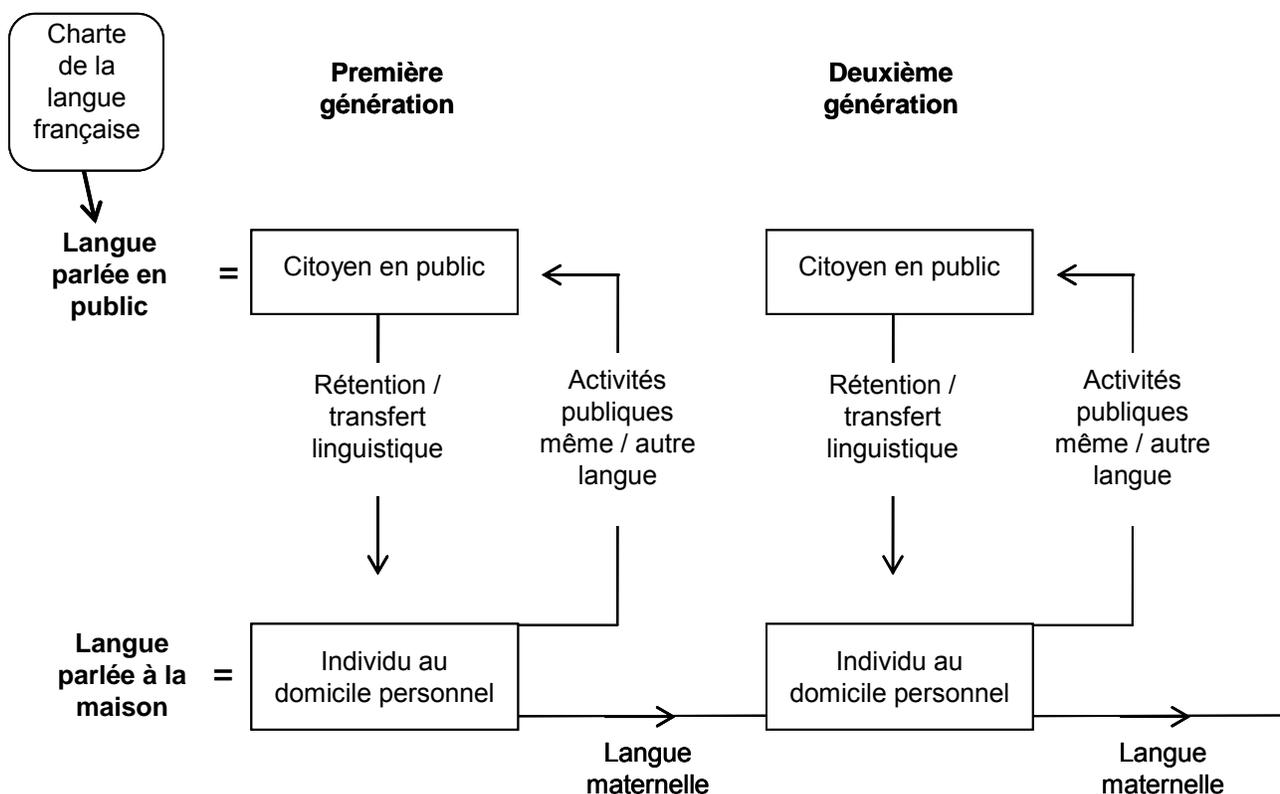
Avant de décrire la situation linguistique, il est judicieux de présenter un cadre général d'analyse afin de situer les trois dimensions fondamentales de l'évolution de la situation linguistique, la langue parlée en public, la langue parlée à la maison et la langue maternelle, et ainsi mieux apprécier les diverses interprétations des données. La figure 1 présente les relations dynamiques et l'interdépendance de ces éléments.

Dans ce cadre général, toute personne est un citoyen qui fait des activités en public : elle fréquente l'école, elle travaille et utilise les commerces et les services publics. Elle est aussi une femme ou un homme qui a une vie privée qui se déroule en bonne partie à son domicile personnel. Elle parle évidemment une langue à la maison et, en société, elle fait ses activités dans la même langue ou dans une autre langue. Les gens préfèrent généralement utiliser en public la langue qu'ils maîtrisent le mieux, habituellement celle parlée à la maison. Ils créent donc une pression sur les institutions publiques, alors qu'en revanche les institutions incitent les citoyens à utiliser une langue donnée. Si la langue parlée à la maison est efficace en public, ils auront tendance à la conserver comme langue courante de leurs communications privées, et il y aura rétention. Si, au contraire, elle est inefficace, ils auront tendance à adopter à la maison celle qui est efficace en public, et il y aura transfert linguistique. Ils ont aussi la possibilité, seuls ou par l'intermédiaire de groupes, de tenter de modifier les pratiques institutionnelles. La Charte de la langue française a été et est encore une de ces tentatives. Elle intervient sur la langue parlée en public et joue deux rôles : s'assurer que les institutions fonctionnent en français et favoriser une demande de services en français.

1. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*. 2006, 91-548-XIF au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 2007, 169 p.

La relation dynamique entre la langue parlée en public et la langue parlée à la maison est une roue qui ne cesse jamais de tourner. La langue qui sera parlée à la maison lorsque les enfants naîtront sera leur langue maternelle et évidemment la langue que cette deuxième génération parlera à la maison. Elle tentera aussi de l'utiliser en public : la relation dynamique entre langue privée et langue publique se poursuit ainsi indéfiniment. La langue parlée à la maison et celle parlée en public ne sont donc jamais fixées, tout au moins dans le long terme. Elles s'influencent toujours réciproquement.

Figure 1
Dynamique linguistique : relations entre langue parlée en public, langue parlée à la maison et langue maternelle



Ce schéma met en évidence l'importance du pourcentage de personnes qui parlent une langue à la maison et aussi de l'usage public des langues. Les statistiques sur la langue parlée à la maison représentent le capital linguistique d'une société, en quelque sorte un acquis : elles sont une estimation du nombre de personnes qui en général effectueront leurs communications publiques en français ou en anglais, favorisant ainsi l'usage de leur langue par les institutions. Les statistiques sur la langue parlée en public

représentent le développement de ce capital, puisque la langue efficace en public aura tendance à remplacer celle parlée en privé. Cette relation entre le domaine privé et le domaine public est d'autant plus pertinente lorsque deux langues sont en concurrence et que les allophones représentent une part appréciable de la population, puisqu'ils devront privilégier l'une de ces langues pour fonctionner en société. En outre, ce cadre d'analyse souligne que la transmission des langues n'est pas qu'une affaire de famille, la société est aussi un intervenant de première importance.

Il est possible de mesurer l'usage des langues dans l'espace privé et dans l'espace public. Par contre, l'évaluation de la situation à partir de ces deux indicateurs ne sera pas nécessairement la même. La figure 2 illustre la différence entre l'évaluation de la situation linguistique par la langue parlée en privé et par la langue parlée en public. Les données portent sur la région métropolitaine de Montréal et proviennent d'un sondage effectué en 1997 par le Conseil².

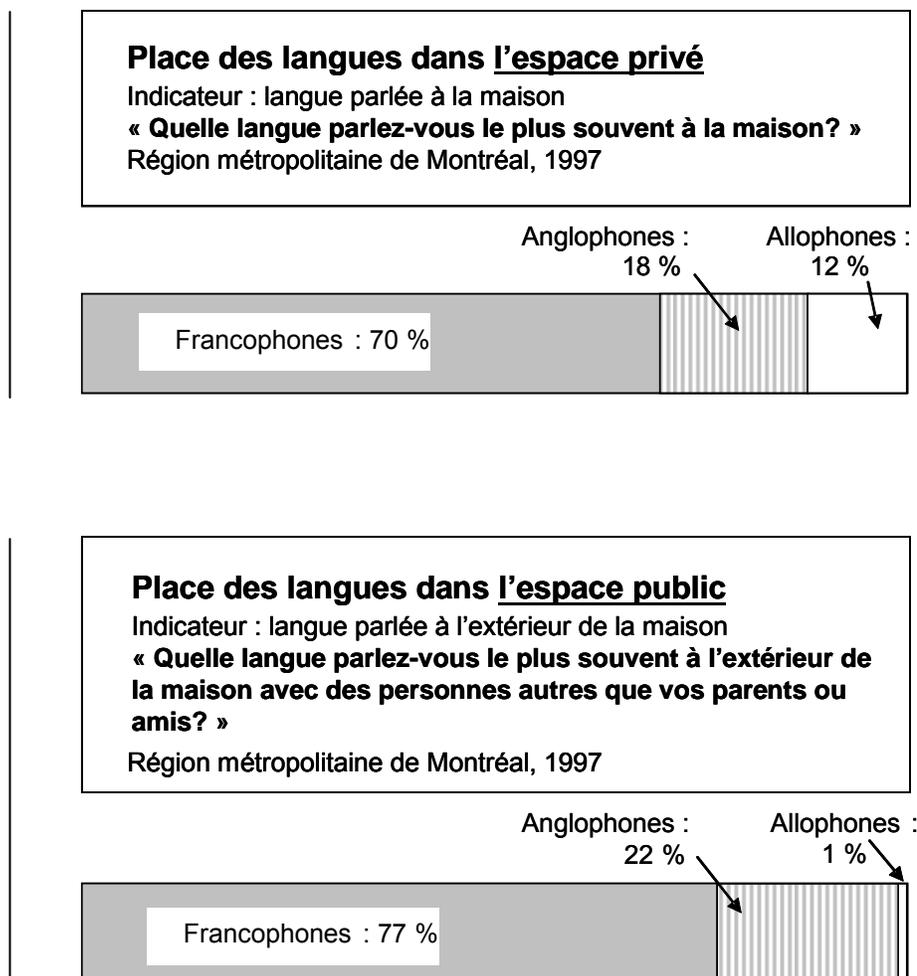
L'usage privé est évalué par une question semblable à celle du recensement, soit « Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison? » : 70 % de la population de la région métropolitaine de Montréal est francophone, 18 % anglophone et 12 % allophone. Ces nombres correspondent à ceux du recensement de 1996 à 1 % près. L'évaluation de l'usage public est faite par une question qui a la même forme que la précédente, soit « Quelle langue parlez-vous le plus souvent à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que vos parents et amis? » : 77 % de la population est francophone, 22 % anglophone et 1 % allophone. Les pourcentages de francophones et d'anglophones augmentent simplement parce que 95 % de ceux qui parlent une langue tierce à la maison, les allophones, utilisent le français ou l'anglais en public.

Cette comparaison entre le domaine privé et le domaine public montre aussi qu'il faut distinguer francophonisation et francisation. Les allophones utilisent leur langue à la maison, mais, en fréquentant les écoles de langue française, en consommant en français et en travaillant en français, ils contribuent à la francisation de la société québécoise, à son développement en tant que société de langue française. Lorsqu'ils privilégient l'anglais dans leurs activités publiques, ils favorisent évidemment les institutions de langue anglaise.

2. Paul BÉLAND, *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997. Rapport de recherche*, Québec, Conseil de la langue française, 1999, 123 p.

La section suivante porte sur le thème « Langue et immigration » et traite de la langue maternelle et de la langue parlée à la maison par les immigrants. Il s'agit donc de la langue d'usage privé. La troisième partie aborde la langue du travail, une composante de l'usage public des langues.

Figure 2
Répartition des groupes linguistiques de la région métropolitaine de Montréal dans l'espace privé et l'espace public, 1997



Langue et immigration

La répartition de la population par langue parlée à la maison est influencée par l'immigration, puisqu'en 2006, 43 % des immigrants parlaient une langue tierce à la

maison³. L'immigration accroît donc le groupe des allophones et a pour effet de réduire le pourcentage de francophones, ce qui alimente les craintes de plusieurs relayées récemment par les journaux.

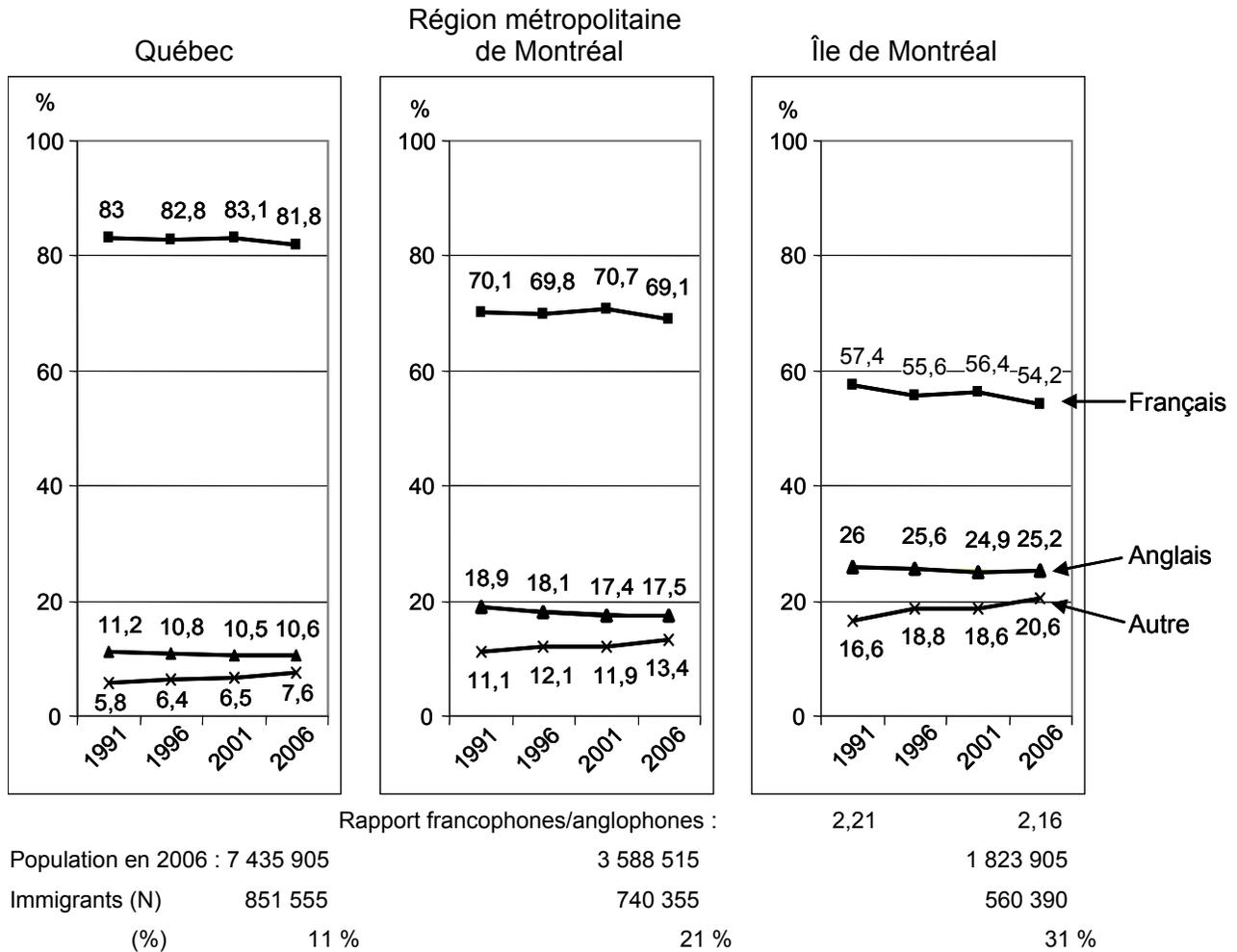
Ainsi, dans la région métropolitaine de Montréal, le pourcentage d'allophones est passé de 11,1 % en 1991 à 13,4 % en 2006. Dans l'île de Montréal, le pourcentage a augmenté, passant de 16,6 % en 1991 à 20,6 % en 2006⁴, comme l'illustre la figure 3. En contrepartie, les pourcentages de francophones et d'anglophones diminuent. Toutefois, dans l'île de Montréal, le poids des francophones relativement au poids des anglophones demeure presque constant : les francophones étaient 2,21 fois plus nombreux que les anglophones en 1991 et 2,16 fois plus nombreux en 2006. Le rapport entre les deux groupes est demeuré à peu près le même au cours des 15 dernières années. Il faut utiliser deux décimales pour observer un changement.

Si l'assimilation des allophones dépend du nombre de francophones et d'anglophones sur le territoire, on peut se demander pourquoi la situation inquiète : les francophones sont au moins deux fois plus nombreux que les anglophones, et ce rapport est demeuré presque stable au cours des 15 dernières années. Les francophones ont et maintiennent une nette avance. Alors, d'où vient l'inquiétude? Elle vient de l'usage public, de l'utilité et du prestige (l'un entraînant l'autre) de l'anglais. Si les allophones utilisent l'anglais en public, un jour ils l'utiliseront en privé, et la demande de services en anglais augmentera. La vie en société, objet de la Charte de la langue française, se déroulera de plus en plus en anglais. L'inquiétude ne se fonde pas sur le nombre, mais sur le fait que, dans la région de Montréal, il est possible de faire sa vie presque uniquement en français ou en anglais. Les allophones ont donc le choix. L'absence d'information sur la langue qu'ils utilisent dans leurs activités en société ou le fait que l'information connue, par exemple celle sur la langue du travail, n'est pas jugée suffisamment encourageante entretient l'inquiétude.

3. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique 2002-2007*, Montréal, Gouvernement du Québec, 2008, p. 58.

4. *Ibid.*, p. 27-28.

Figure 3
 Pourcentage de la population selon la langue parlée à la maison,
 recensements de 1991, de 1996, de 2001 et de 2006⁶



La diminution du pourcentage de francophones provient de l'accroissement du nombre d'allophones – qui, comme groupe, ne parlent pas une langue, mais plus d'une centaine de langues – et non de l'accroissement du nombre d'anglophones. L'augmentation du

6. *Ibid.*, p. 26-28; STATISTIQUE CANADA, *Recensement de 2006*, numéro 97-557-XCB2006015 au catalogue; OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, Montréal, Gouvernement du Québec, 2005, p. 15. Les chercheurs de l'Office ont modifié la définition de la région métropolitaine de recensement de Montréal élaborée par Statistique Canada pour la production des données de 1991, ce qui a pour effet d'accroître le pourcentage de francophones pour cette année.

nombre d'allophones est inévitable, puisqu'elle vient de la croissance de l'immigration, elle-même inévitable parce qu'on ne fait plus assez d'enfants depuis 40 ans. Mais quel en est l'effet sur la situation linguistique? L'effet à court terme sur la francophonisation, c'est-à-dire le nombre d'allophones qui parlent le français à la maison, est immédiat, tandis que l'effet à long terme sur la francophonisation est difficile à estimer⁷ et dépend de la francisation, du nombre d'allophones qui utilisent le français en public maintenant, à court terme.

La présentation de ces données selon trois régions, le Québec, la région métropolitaine de recensement de Montréal et l'île de Montréal, laisse croire que l'île de Montréal constitue un espace sociolinguistique significatif. L'île constitue une entité cartographique significative – une étendue de terre entourée d'eau – et une entité politique significative sur le plan municipal, mais rien n'indique qu'elle forme une entité linguistique significative. Montréal constitue bien un espace de communication interlinguistique, mais le territoire concerné inclut en plus de l'île la couronne immédiate, les villes de la Rive-Sud et de la Rive-Nord. Environ 50 % des travailleurs qui habitent ces villes travaillent dans l'île et forment environ 30 % de l'ensemble de sa main-d'œuvre⁸. En somme, les statistiques sur l'île sous-estiment la présence francophone dans l'espace de communication interlinguistique qu'est Montréal. Par contre, les statistiques sur la région métropolitaine surestiment la présence francophone, étant donné qu'un pourcentage relativement faible de francophones qui demeurent à la périphérie de la région métropolitaine participe à l'espace de communication montréalais. L'importance de la présence francophone dans cet espace se situe entre l'estimation produite par les statistiques sur l'île et celle reposant sur les statistiques sur la région métropolitaine. Une estimation plus appropriée serait donc obtenue par des statistiques portant sur la population de l'île plus celle des villes de la couronne immédiate⁹.

L'immigration est donc un élément important parce qu'elle modifie la composition linguistique de la population et le capital linguistique accumulé. Ce que les immigrants apportent comme capital linguistique sera abordé au moyen de données sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison. La figure 4 présente leur répartition par

7. Les modèles de prévision démographique ne tiennent pas compte de l'usage public.

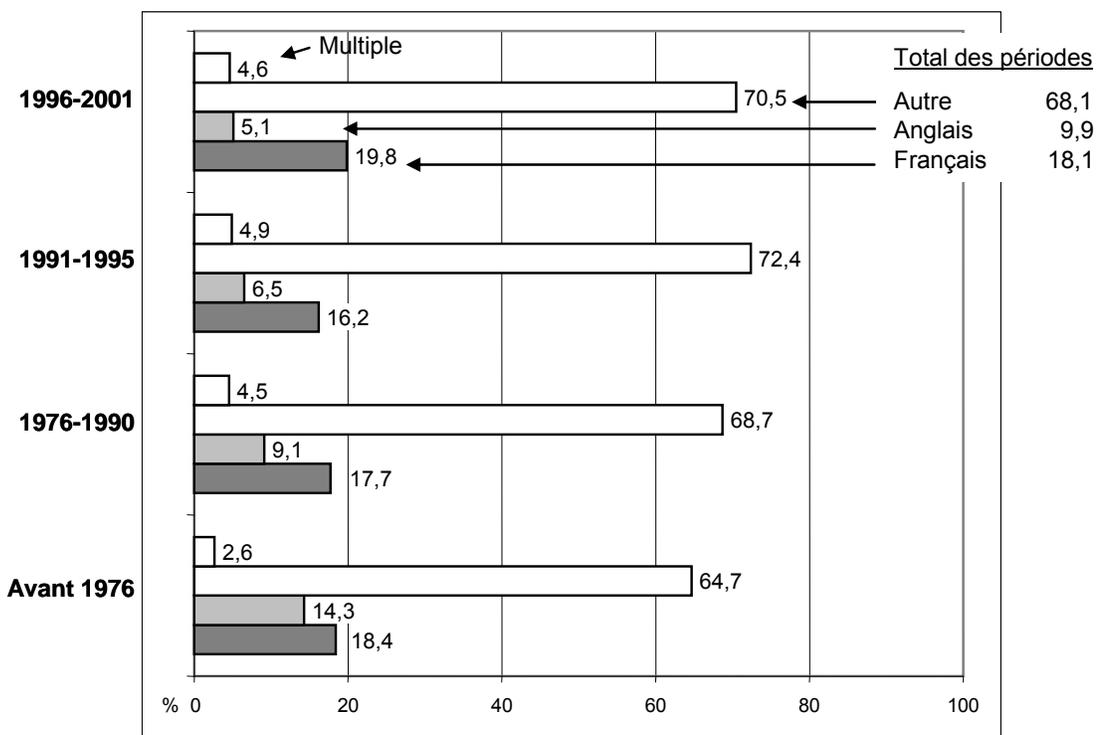
8. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique 2002-2007*, Montréal, Gouvernement du Québec, 2008, p. 118.

9. Paul BÉLAND, Louise SYLVAIN et Pierre GEORGEAULT, *Les navetteurs et la dynamique des langues sur l'île de Montréal*, Québec, Conseil de la langue française, 2001, 62 p.

langue maternelle selon les périodes d'immigration. Tandis que la proportion d'immigrants de langue maternelle française se maintient aux environs de 18 %, la proportion d'anglophones diminue selon les périodes d'immigration, passant de 14 % à 5 %. Avant 1976, l'immigration était surtout alimentée par les pays du Commonwealth. La décroissance est aussi influencée par l'émigration interprovinciale, plus fréquente chez les anglophones.

Le français est donc favorisé, mais le plus marquant est que 70 % des immigrants sont de langue maternelle tierce, ce qui est important pour au moins deux raisons. Premièrement, l'information sur la langue maternelle des immigrants nous renseigne peu sur leur apport à la vitalité du français et de l'anglais au Québec, puisque 70 % sont d'une autre langue maternelle. Deuxièmement, elle signale qu'il y a un enjeu important : la majorité d'entre eux doit faire un choix entre le français et l'anglais, tout au moins pour leurs activités publiques. À long terme, ce choix influencera le choix d'une langue pour leur vie privée et, ainsi, la langue maternelle de la deuxième génération.

Figure 4
Pourcentage de la population immigrée selon la langue maternelle par période d'immigration, ensemble du Québec, 2001¹¹



Selon le recensement de 2006, la répartition selon la langue maternelle des immigrants récents, soit ceux arrivés de 2001 à 2006, est semblable à celle observée en 2001 : 72 % sont de langue maternelle autre que le français et l'anglais¹².

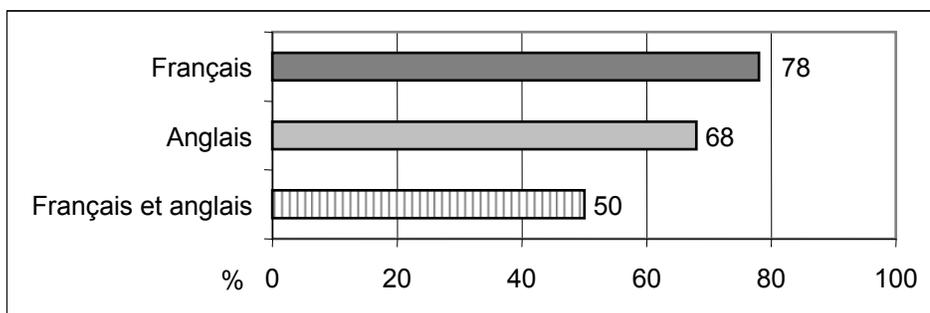
Quelles langues ces immigrants connaissent-ils? Soixante-dix-huit pour cent (78 %) connaissent le français, 68 % l'anglais, et 50 % les deux (figure 5). Le total dépasse 100 % parce que les bilingues sont inclus parmi ceux qui connaissent le français et ceux qui connaissent l'anglais. Donc, 28 % (78 - 50) ne connaissent que le français, et 18 %, que l'anglais. La question importante est la suivante : quelle langue les bilingues vont-ils privilégier dans leurs communications? Il s'agit d'un enjeu de taille, puisque 50 % des immigrants sont bilingues, auxquels s'ajoutent 5 % d'immigrants qui disent ne connaître

11. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique 2002-2007*, op. cit., p. 55 et 62.

12. D'après Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2006*, numéro 97-557-XCB2006021 au catalogue.

ni le français ni l'anglais. Néanmoins, les données sur la langue maternelle et la connaissance des langues ne révèlent rien sur l'orientation linguistique de la majorité des immigrants. Elles posent donc davantage une question qu'elles n'offrent de réponse.

Figure 5
*Pourcentage de la population immigrée selon la connaissance
du français et de l'anglais,
ensemble du Québec, 2006*¹³



Les transferts linguistiques (c'est-à-dire le fait de parler à la maison une langue autre que sa langue maternelle) des immigrants allophones sont souvent considérés comme un indice de l'attraction des langues et de la capacité du Québec à favoriser l'intégration linguistique en français des nouveaux venus. Cependant, il s'agit essentiellement du pouvoir d'attraction passé des langues, puisque les transferts linguistiques se font en général sur une longue période, jusqu'à trois générations¹⁴.

En 2001, 41 % des allophones de langue maternelle avaient fait un transfert linguistique. Certains l'ont effectué il y a plusieurs décennies. La statistique porte donc sur moins de la moitié des immigrants. À l'inverse, dans le domaine public, 95 % des immigrants utilisent le français ou l'anglais parce qu'ils ne peuvent pas retarder longtemps l'adoption d'une langue de leur pays d'accueil pour faire leurs activités publiques. La langue publique donne donc de l'information sur presque l'ensemble des allophones et est moins faussée en faveur du passé.

La figure 6 présente deux types de transferts, soit les transferts complets et les transferts partiels. Ils sont complets si les allophones ne parlent plus que le français ou l'anglais à

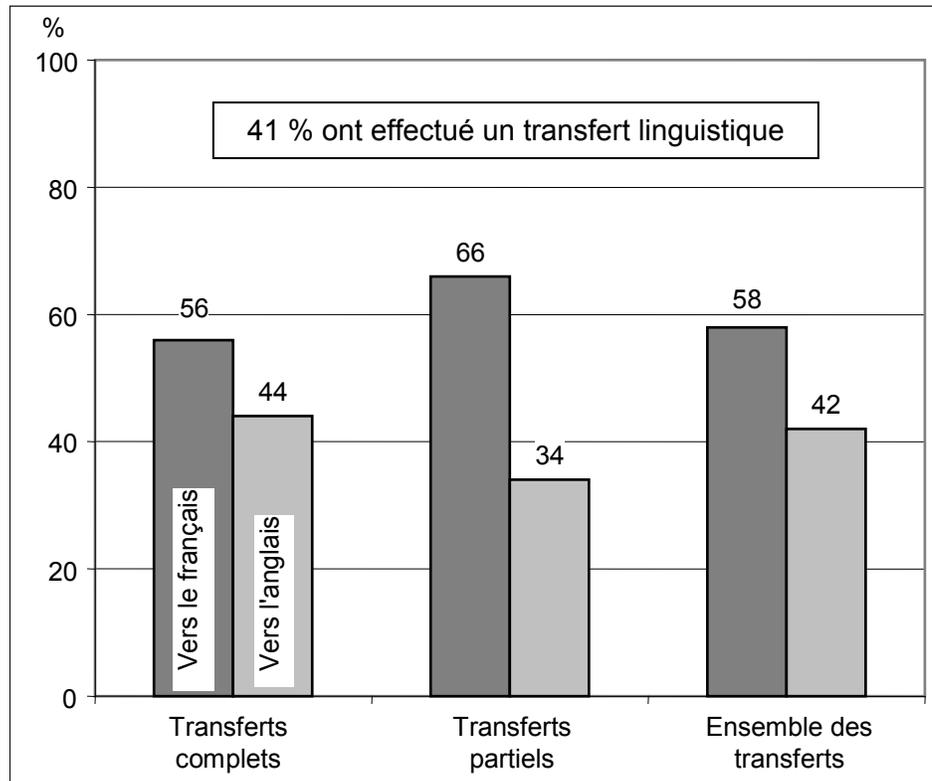
13. *Ibid.*, p. 59-60.

14. Un certain nombre fait exception, puisque environ 20 % des immigrants effectuent un transfert linguistique très rapidement après leur arrivée au Québec. Ces transferts se sont probablement effectués ou décidés avant l'arrivée au Québec, ce qui fait des statistiques brutes des transferts linguistiques un indice moins approprié de la capacité d'intégration linguistique du Québec.

la maison. Ils sont partiels s'ils ont conservé leur langue, mais utilisent en plus le français ou l'anglais à la maison. Cinquante-six pour cent (56 %) des transferts complets s'effectuent vers le français et 44 %, vers l'anglais, tandis que soixante-six pour cent (66 %) des transferts partiels se font vers le français. Les transferts partiels favorisent donc davantage le français. Ce phénomène vient de ce qu'ils sont plus souvent effectués par des immigrants arrivés récemment. En effet, dans un premier temps, ces nouveaux immigrants n'abandonnent pas leur langue maternelle, ils y ajoutent plutôt le français ou l'anglais. Ce phénomène illustre que les transferts linguistiques en tant qu'indicateurs sont en retard sur l'usage actuel des langues.

Au total, 58 % des transferts se font vers le français. Toutefois, l'interprétation de ce pourcentage est parfois trompeuse : il ne veut pas dire que 58 % des allophones qui ont fait un transfert linguistique ont choisi le français en 2001, mais bien que l'ensemble des choix que les allophones ont faits au cours des décennies passées fait en sorte que 58 % d'entre eux parlaient le français à la maison en 2001. On remarque qu'il est facile d'interpréter ces données comme si elles reflétaient le pouvoir d'attraction actuel du français, alors qu'il n'en est rien.

Figure 6
Orientation (en pourcentage) des transferts linguistiques effectués par la population immigrée de langue maternelle tierce, ensemble du Québec, 2001¹⁵



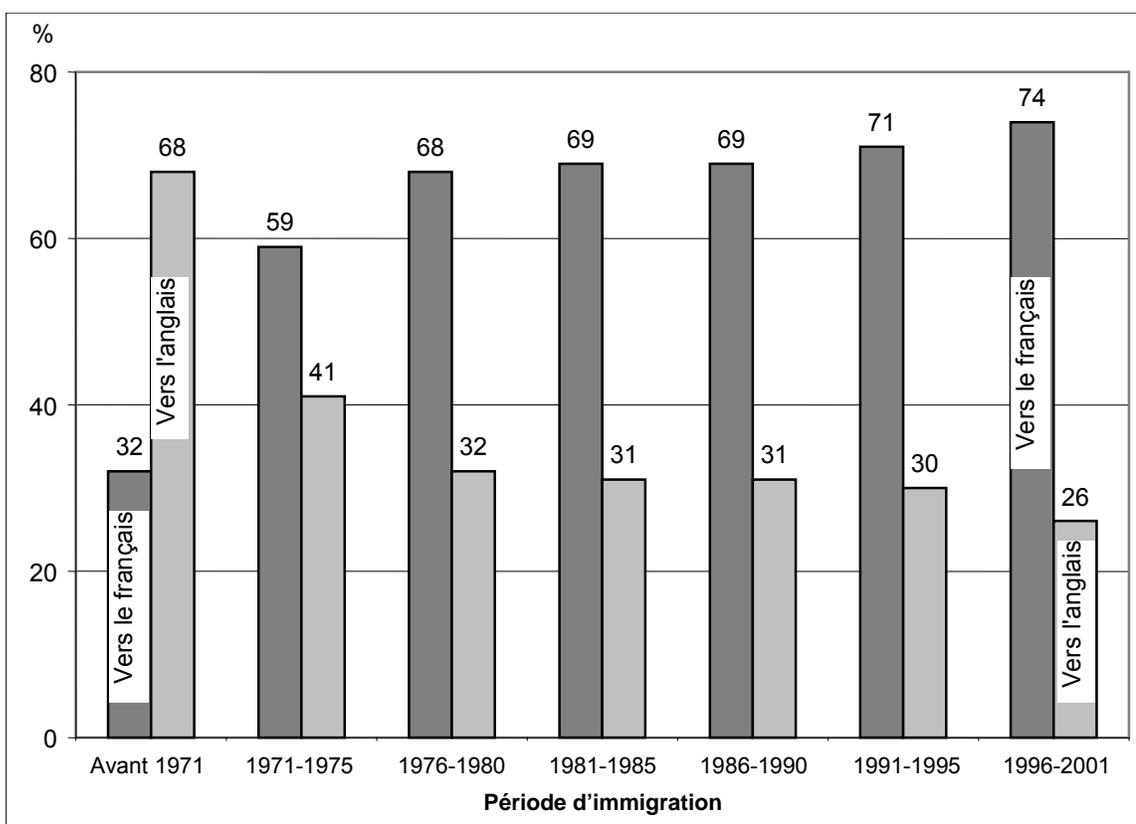
Les transferts partiels estiment mieux le pouvoir d'attraction actuel des langues parce qu'ils sont faits davantage par des immigrants récents, mais la figure suivante offre une meilleure estimation (figure 7). Parmi ceux qui ont migré avant 1971, 32 % ont choisi le français, et ce pourcentage augmente jusqu'à 74 % parmi les derniers arrivants. Les immigrants arrivés récemment ont effectué proportionnellement plus de transferts linguistiques vers le français. Le recensement de 2006 révèle le même phénomène : 75 % des nouveaux immigrants allophones effectuant un transfert optent pour le français¹⁶. Il devient donc plus évident que les données globales de la figure précédente sont affectées par le poids de l'ancienne immigration, qui favorisait davantage l'anglais.

15. *Ibid.*, p. 69-70

16. STATISTIQUE CANADA, *Le portrait linguistique en évolution. Recensement de 2006*, Ottawa, Statistique Canada, 2007, numéro 97-555-XIF au catalogue, p. 24.

Il y a donc deux mesures des transferts linguistiques. La figure précédente, qui porte sur l'ensemble des transferts, montre que 58 % des transferts se faisaient vers le français, tandis que celui-ci montre que 74 % des nouveaux immigrants qui effectuent un transfert optent pour le français. Les deux mesures présentent donc une image différente : les données globales projettent une image plus défavorable du processus d'intégration linguistique, le 58 % de la figure 6, tandis que le 74 % de la figure 7 en présentent une meilleure image.

Figure 7
Orientation (en pourcentage) des transferts linguistiques (complets et partiels) effectués par la population immigrée de langue maternelle tierce selon la période d'immigration, ensemble du Québec, 2001¹⁷



Toutefois, aucune de ces deux séries de données ne nous informe sur la qualité actuelle du processus d'intégration. Les données globales reflètent le résultat de ce qui s'est passé au cours des 30, 40 ou 50 dernières années et non de ce qui se passe

17. *Ibid.*, p. 71.

actuellement. La série qui tient compte des périodes d'immigration a l'avantage de distinguer le passé, avant 1971, du présent, de 1996 à 2001. Par contre, on ne peut évaluer le processus d'intégration si on ne tient pas compte de la sélection. Par exemple, si davantage d'immigrants viennent des anciennes colonies françaises, il ne sera pas étonnant que les transferts vers le français augmentent. Ce phénomène n'indiquerait pas une amélioration de la capacité d'intégration linguistique en français, mais une meilleure sélection.

Il faut cependant souligner qu'une partie de l'effet de sélection provient en réalité de la politique linguistique : si le Québec est davantage perçu comme un territoire francophone, il est plus probable que les immigrants francophiles le choisissent. La politique linguistique influencerait donc l'autosélection (le choix du Québec par les immigrants). Si le Québec choisit la majorité des immigrants (environ 70 % en 2007¹⁸), et si les immigrants qui s'y établissent ont choisi le Québec, ils sont probablement influencés par son image. De plus, l'origine n'agit pas seule, elle a un effet si le territoire d'accueil permet aux immigrants francophiles d'actualiser leur préférence linguistique. Ainsi, des immigrants francophiles qui s'établissent dans d'autres provinces choisissent essentiellement l'anglais lorsqu'ils font un transfert linguistique. Cet effet indirect de la politique linguistique est difficile à évaluer et il est amalgamé avec ce qu'on appelle l'effet de sélection. La figure suivante illustre la relation entre la sélection et l'intégration linguistique.

La sélection est efficace si les critères utilisés favorisent l'arrivée sur le territoire d'immigrants francophiles ou francotropes, c'est-à-dire d'immigrants qui ont des caractéristiques qui facilitent une intégration linguistique en français. L'autosélection produira le même effet bénéfique si elle fait en sorte que les francophiles choisissent le Québec plutôt qu'une autre destination. Les analyses antérieures ont montré que ces francophiles peuvent être aisément identifiés : ils sont de langue maternelle latine ou ils viennent d'un des pays de la francophonie internationale, en général une ancienne colonie ou un ancien protectorat français¹⁹. Les allophones sont donc divisés en deux

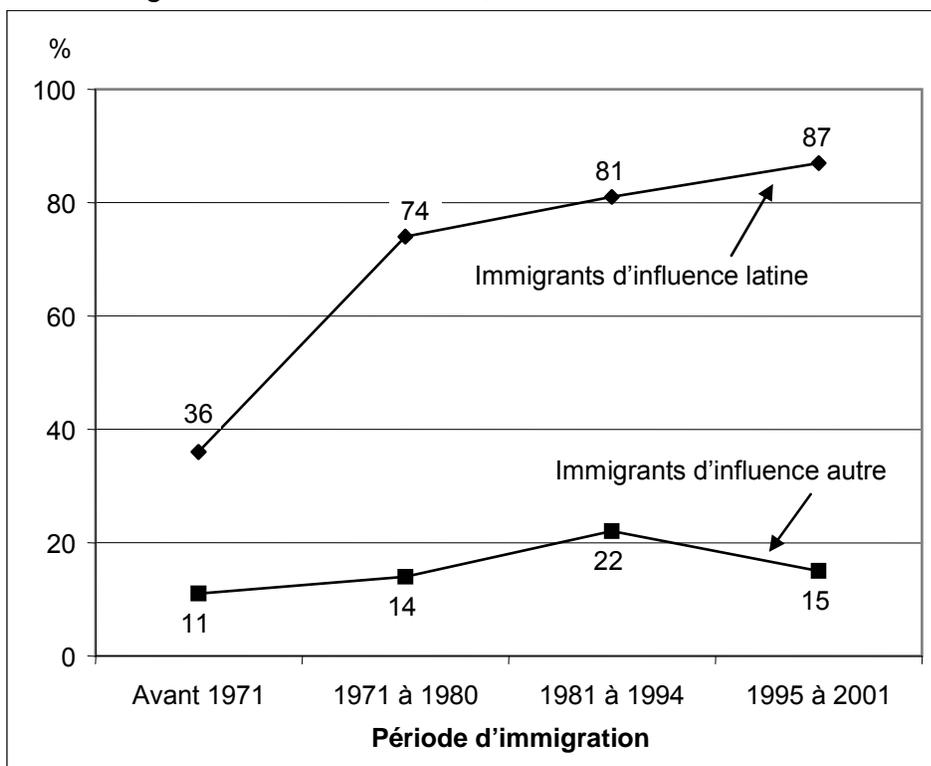
18. DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ANALYSE PROSPECTIVE, *Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec. 4^e trimestre 2007*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, février 2008, p. 4.

19. Le concept de « francotrope » a été créé par Charles Castonguay (voir Charles CASTONGUAY, *L'assimilation linguistique : mesure et évolution. 1971-1986*, Québec, Conseil de la langue française et Les Publications du Québec, 1994, p. 142). Il est fondé sur le regroupement des allophones selon leur langue

groupes : 1) les immigrants d'influence latine, qui comprennent ceux de langue maternelle latine et ceux nés dans un pays de la francophonie internationale (peu importe leur langue maternelle); 2) tous les autres immigrants.

La figure 8 illustre le pourcentage de transferts linguistiques vers le français selon l'origine des immigrants. Les données portent sur une population particulière, soit les travailleurs allophones de la région de l'île de Montréal, qui comprend l'île et les villes de la couronne immédiate. Il est à noter que les données portent sur cette population simplement parce qu'elles sont actuellement disponibles. Des données sur tous les immigrants allophones révéleraient sensiblement les mêmes phénomènes.

Figure 8
Pourcentage de transferts linguistiques vers le français par origine linguistique, et période d'immigration, travailleurs allophones, région de l'île de Montréal, recensement de 2001²⁰



maternelle. Par la suite, il a été développé pour produire le concept d'allophones « d'influence latine » générant une classification en fonction de la langue maternelle et du pays d'origine (voir Paul BÉLAND, *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997. Rapport de recherche, op. cit.*, p. 70-74; Paul BÉLAND, *Les langues du travail dans la région de Montréal en 2001*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2004, p. 6 [Accessible sur le site Internet du Conseil]).

20. Calculé à partir de données du recensement de 2001 fournies par Statistique Canada.

La différence entre les deux groupes est évidente : parmi les immigrants d'influence latine, il y a eu un progrès marqué dans les années 70, et ensuite une amélioration plus modérée dans les années 80 et 90. Parmi les autres immigrants, il n'y a eu presque aucun changement au cours des 30 dernières années; ils ont été imperméables à toutes les mesures de francisation prises depuis 30 ans. La croissance jusqu'à 22 % parmi ceux arrivés dans la période de 1981 à 1994 peut être due à un changement de la composition du groupe. En d'autres termes, il y a eu progrès parmi ceux qui avaient des prédispositions favorables au français, mais presque aucune évolution parmi les autres.

Ces statistiques illustrent bien trois phénomènes qui serviront de conclusion à cette section sur la langue et l'immigration. Premièrement, on ne peut évaluer l'effet du processus d'intégration si on ne tient pas compte de la sélection. Deuxièmement, l'évolution des transferts linguistiques vers le français dépend davantage de la sélection que du processus d'intégration. Parmi les immigrants d'origine latine, il y a eu un progrès de 13 points de pourcentage entre 1971 et 2001, mais il y a une différence de 72 points en 2001 entre les immigrants d'influence latine et les autres. Troisièmement, si la politique linguistique a un effet sur les immigrants francophiles et peut les inciter à choisir le Québec, elle n'a aucun effet sur les immigrants non francophiles.

Le français au travail

Depuis la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, dite commission Gendron, l'analyse du statut du français porte sur l'usage de la langue en milieu de travail, mais également sur la position des francophones sur le marché du travail de même que sur leur revenu. Il s'agissait d'un passage obligé, puisque l'origine de la crise linguistique des années 1960 était la discrimination subie par les francophones sur le marché du travail.

Quelle a été la position des groupes linguistiques sur le marché du travail au cours des dernières décennies? La figure 9 présente la répartition des francophones, des anglophones et des allophones de langue maternelle dans trois catégories professionnelles : les administrateurs, les professionnels et les techniciens aux

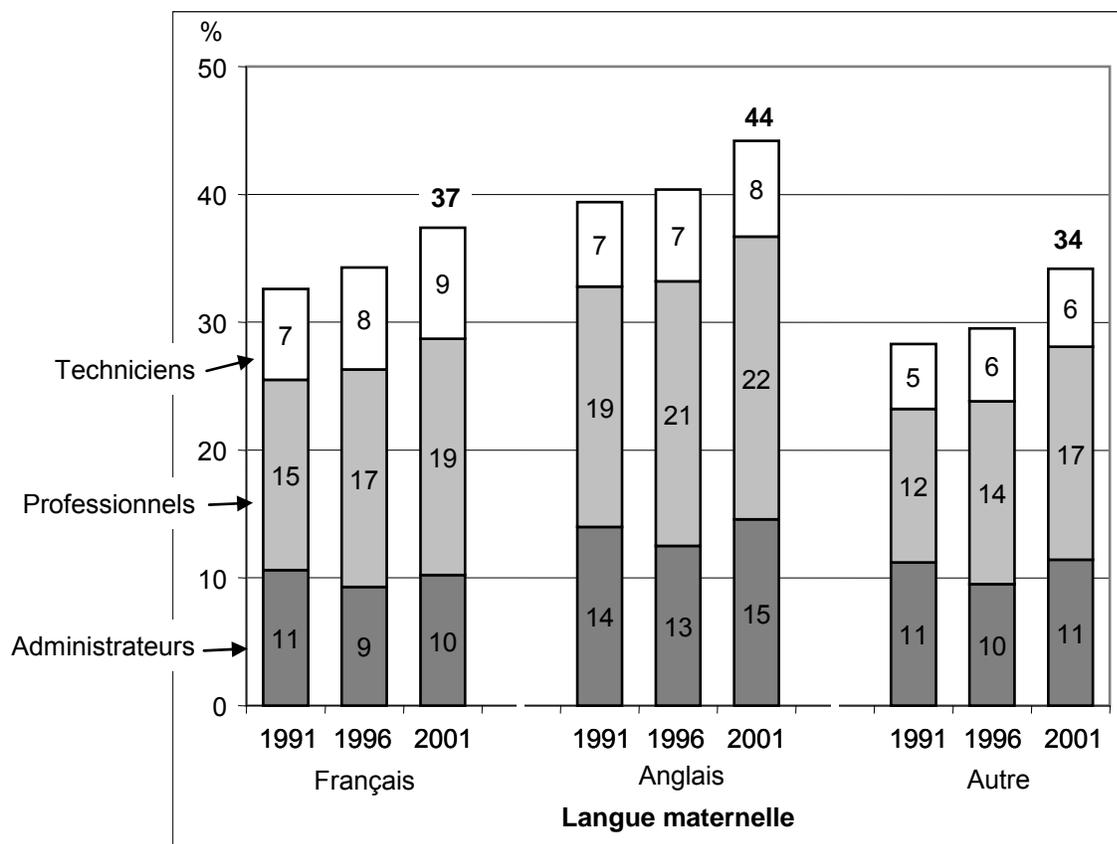
recensements de 1991, de 1996 et de 2001²¹. Il y a proportionnellement moins de francophones que d'anglophones parmi les administrateurs (10 % comparativement à 15 %) et parmi les professionnels (19 % comparativement à 22 %), tandis que les allophones sont sous-représentés dans ces trois groupes, 11 % étant des administrateurs, 17 % des professionnels, et 6 % des techniciens.

Cependant, ces données ne tiennent pas compte de la scolarisation, alors que l'on sait, d'une part, que les diplômes obtenus et le domaine d'études sont les principaux déterminants de l'accès aux professions et, d'autre part, que la scolarisation des groupes linguistiques varie. Ainsi, en 2001, 20 % des travailleurs francophones de la région de Montréal avaient un grade universitaire, alors que c'était le cas de 25 % des allophones et de 29 % des anglophones²². De plus, 75 % des allophones sont des immigrants. Leur insertion sur le marché du travail est donc influencée par des facteurs supplémentaires, entre autres le pays de naissance, la durée de leur présence au Québec, la reconnaissance de leur diplôme et de l'expérience de travail à l'étranger, et par l'appartenance d'un bon nombre à une minorité visible. On ne peut donc prétendre que ces pourcentages reflètent une discrimination envers les francophones ou les allophones tant que ces données ne sont pas contrôlées par les déterminants connus. Par contre, on ne peut pas non plus prétendre avec assurance qu'il n'y en a pas, étant donné qu'il y a apparence de discrimination. En somme, sans analyse plus élaborée, ces données sont peu informatives et ne permettent pas d'arriver à une conclusion.

21. Les données proviennent des indicateurs sur la langue du travail produits par l'Office en 2006 (voir la note 22) et non du rapport publié récemment. Dans ce dernier, les données portent sur l'ensemble du Québec. Celles sur la région métropolitaine de recensement de Montréal sont préférables parce qu'il y a proportionnellement plus de travailleurs du secteur primaire (agriculture, forêt, mine et pêche) à l'extérieur de la région métropolitaine, mais qu'il y a peu d'anglophones et d'allophones. Il est préférable de comparer les groupes à l'intérieur du même marché du travail.

22. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, Montréal, Gouvernement du Québec, 2006, p. 25.

Figure 9
*Répartition en pourcentage de la population active
selon la profession par langue maternelle,
région métropolitaine de Montréal, recensements de 1991, de 1996 et de 2001²³*

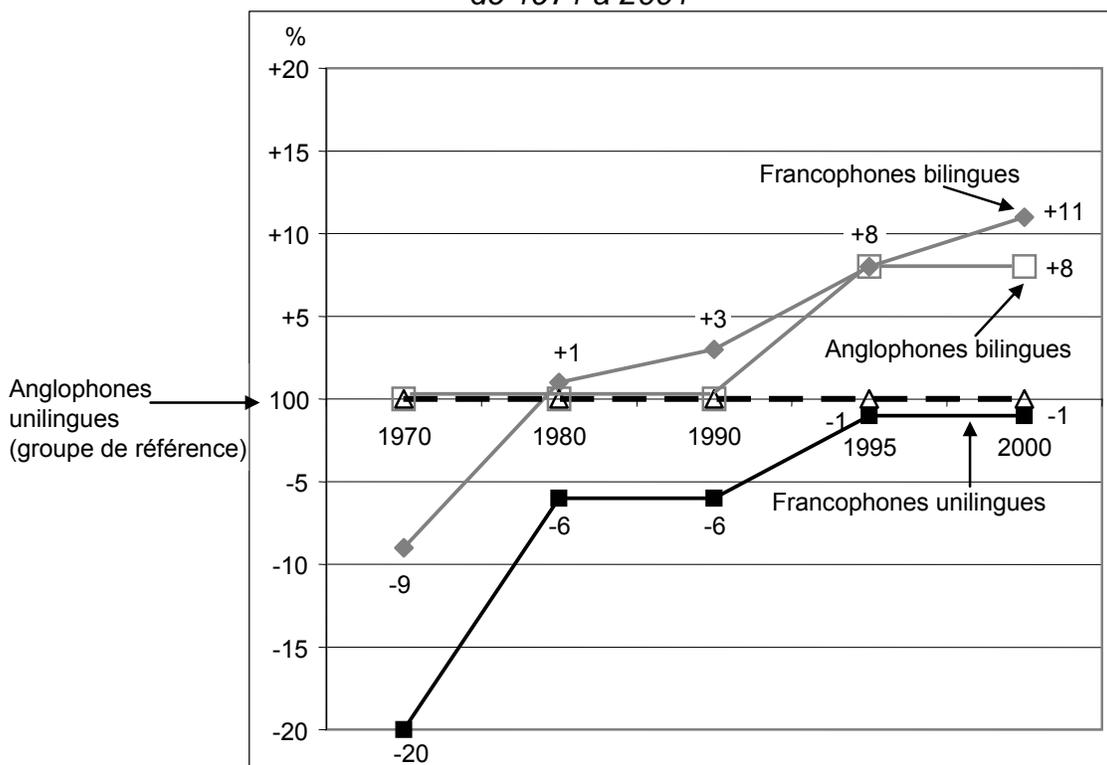


Le deuxième indicateur du statut des groupes linguistiques sur le marché du travail porte sur le revenu de travail des francophones et des anglophones. En outre, ils sont répartis en deux groupes selon leur connaissance des langues. Il est donc possible de comparer les unilingues et les bilingues et d'estimer la rentabilité de la connaissance des langues. Par ailleurs, cet indicateur ne porte que sur les revenus de travail des hommes natifs, afin d'éliminer l'effet de certains facteurs comme les périodes d'immigration et la maternité. Les effets de la scolarisation, de l'expérience de travail et du statut matrimonial sont contrôlés. Il constitue ainsi un indice de la discrimination envers les francophones ou les anglophones de langue maternelle puisque les différences qui pourraient provenir de facteurs non linguistiques sont éliminées. Donc, toutes choses étant égales par ailleurs, en 1970, les francophones de la région métropolitaine de

23. *Ibid.*, p. 31.

Montréal étaient victimes de discrimination : les francophones unilingues gagnaient 20 % de moins que les anglophones unilingues, et les francophones bilingues gagnaient 9 % de moins. De plus, la connaissance du français n'apportait rien aux anglophones, puisque les anglophones bilingues et unilingues obtenaient les mêmes revenus.

Figure 10
Écarts de revenu en pourcentage entre les anglophones (langue maternelle) unilingues et les autres groupes linguistiques, toutes choses étant égales par ailleurs, hommes, natifs, région métropolitaine de Montréal, recensements de 1971 à 2001²⁴*



* L'effet des variables suivantes est contrôlé : le nombre d'années d'expérience, la scolarité, le nombre de semaines travaillées et l'état matrimonial. En 2000, la différence entre les bilingues n'est pas statistiquement significative.

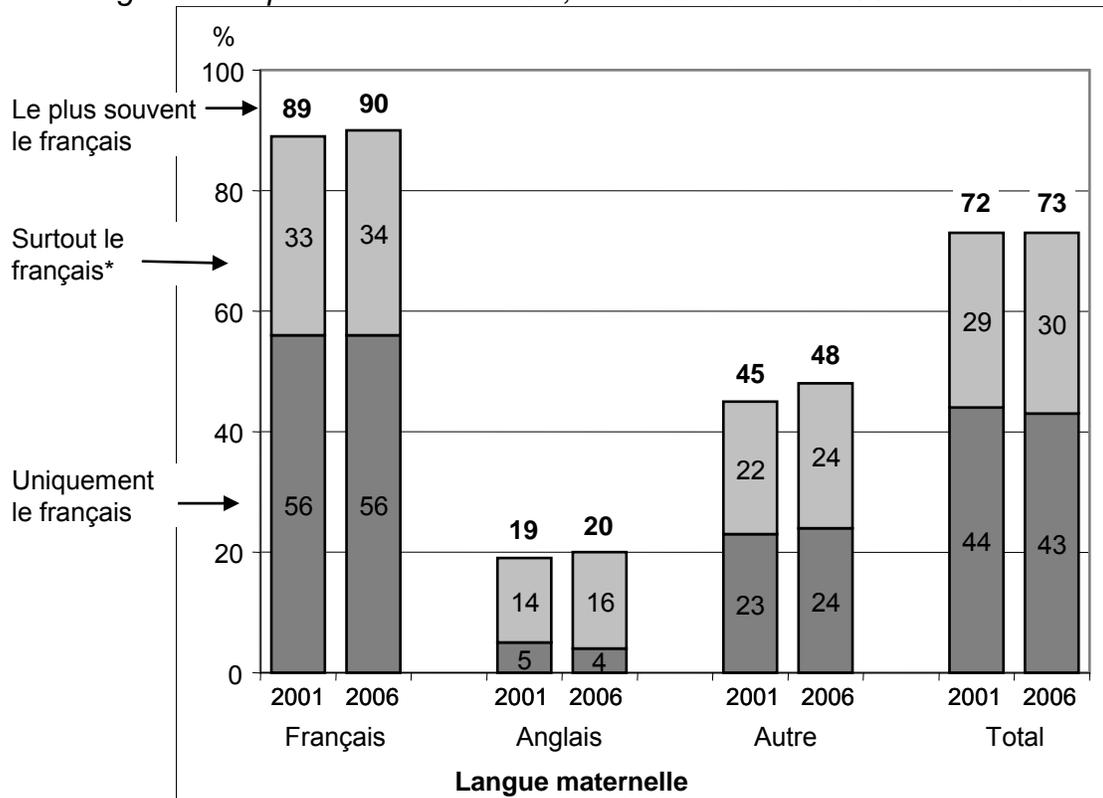
La situation a évolué, il n'y a plus de discrimination envers les francophones. En 2000, les unilingues francophones obtenaient les mêmes revenus que les unilingues anglophones (l'écart d'un point n'est pas statistiquement significatif). Il en est de même parmi les bilingues : francophones et anglophones ont les mêmes revenus (l'écart de trois points n'est pas statistiquement significatif). Donc, en 2000, il n'y avait plus de

24. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique 2002-2007*, op. cit., p. 117, tableau 4.9. Pour une définition précise de la population, voir la page 116.

discrimination fondée sur la langue maternelle, la rentabilité du français et de l'anglais était semblable, et le bilinguisme était rentable, l'écart entre les bilingues et les unilingues étant statistiquement significatif.

Depuis 2001, le recensement canadien traite de la langue du travail. Les travailleurs répondent à deux questions. La première porte sur la langue utilisée le plus souvent au travail et la deuxième sur celle qu'ils utilisent régulièrement, la deuxième occupe donc une place moins importante. En combinant ces deux questions, les travailleurs peuvent être répartis en deux groupes : ceux du premier groupe utilisent « uniquement le français », tandis que ceux du deuxième utilisent en plus régulièrement l'anglais; nous dirons qu'ils utilisent « surtout le français ». La figure 11 illustre l'influence de la langue maternelle sur l'usage des langues au travail. En 2001, 89 % des francophones travaillaient le plus souvent en français comparativement à 19 % des anglophones et à 45 % des allophones. En 2006, les pourcentages étaient sensiblement les mêmes, sauf chez les allophones, parmi lesquels il y avait eu une augmentation de l'usage du français. Donc, francophones et anglophones travaillent surtout dans leur langue, alors que les allophones sont partagés. Parmi ces derniers, il n'y a pas de prédominance du français, ce qui est souvent utilisé comme un indicateur de l'inefficacité de la Charte et laisse penser qu'il y a de la place pour une amélioration. Ces statistiques ne tiennent pas compte de l'effet que différents facteurs, telles les professions, pourraient exercer sur l'usage des langues. On peut évidemment s'attendre à ce que certaines professions entraînent un usage plus grand de l'anglais. Par contre, les écarts entre les groupes linguistiques sont si considérables qu'il est très improbable que des facteurs de cette nature puissent expliquer la majeure partie des différences entre les groupes linguistiques. D'ailleurs, la figure suivante, qui répartit les immigrants allophones selon qu'ils sont d'influence latine ou d'influence autre, met en évidence l'influence de l'origine linguistique sur la langue du travail.

Figure 11
 Pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français au travail
 par langue maternelle,
 région métropolitaine de Montréal, recensements de 2001 et de 2006²⁵



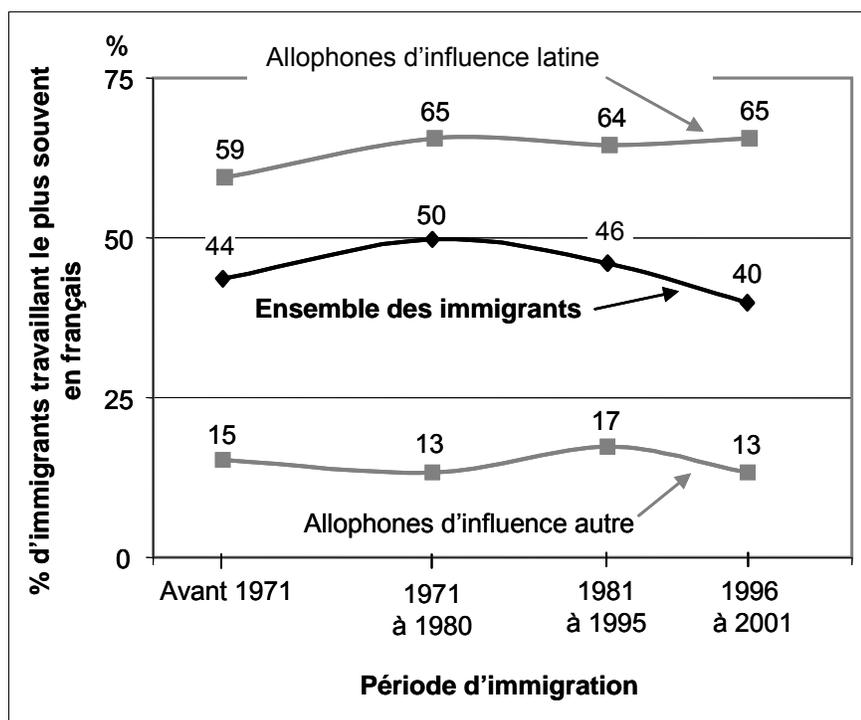
* Personnes qui utilisent le plus souvent le français et en plus régulièrement l'anglais.

En 2003, Statistique Canada publiait les données portant sur les allophones. Ces données ont fait beaucoup de bruit parce que certains ont prétendu qu'elles indiquaient une dégradation du processus d'intégration linguistique. La figure 12 les reproduit, mais en ne retenant que les immigrants qui avaient 13 ans ou plus lorsqu'ils ont migré. Nous verrons plus loin l'importance de tenir compte de l'âge à l'arrivée. Cinquante pour cent (50 %) de l'ensemble des immigrants arrivés entre 1971 et 1980 utilisaient le plus

25. Ceux qui ont déclaré une langue maternelle tierce seule ou avec une autre langue sont dans la catégorie « Autre ». Ceux qui ont déclaré utiliser au travail une langue tierce seulement sont exclus. Ceux qui ont déclaré une langue tierce plus une langue publique (le français et l'anglais) sont comptés avec les utilisateurs de la langue publique mentionnée. Les pourcentages peuvent varier de quelques points selon la façon de regrouper les réponses multiples (voir à ce propos Paul BÉLAND, « Les langues publiques : une nouvelle analyse de la situation », dans Pierre GEORGEAULT et Michel PAGÉ (sous la dir. de), *Le français, langue de la diversité québécoise*, Montréal, Québec Amérique, 2006, p. 86-87. Sources : STATISTIQUE CANADA, *Recensement du Canada de 2001* et *Recensement du Canada de 2006*, numéros 97F0016XCB2001002 et 97-555-XCB2006033 au catalogue.

souvent le français, comparativement à 40 % parmi ceux arrivés entre 1996 et 2001. En apparence, il y a dégradation. Toutefois, le processus d'intégration ne peut être évalué sans tenir compte de la sélection. Les mêmes données ont donc été ventilées selon l'origine des immigrants, selon qu'ils sont d'influence latine ou non.

Figure 12
Pourcentage des immigrants allophones arrivés à 13 ans ou plus travaillant le plus souvent en français en 2001 par origine linguistique et période d'immigration, travailleurs de l'île de Montréal, secteur privé, recensement de 2001²⁶

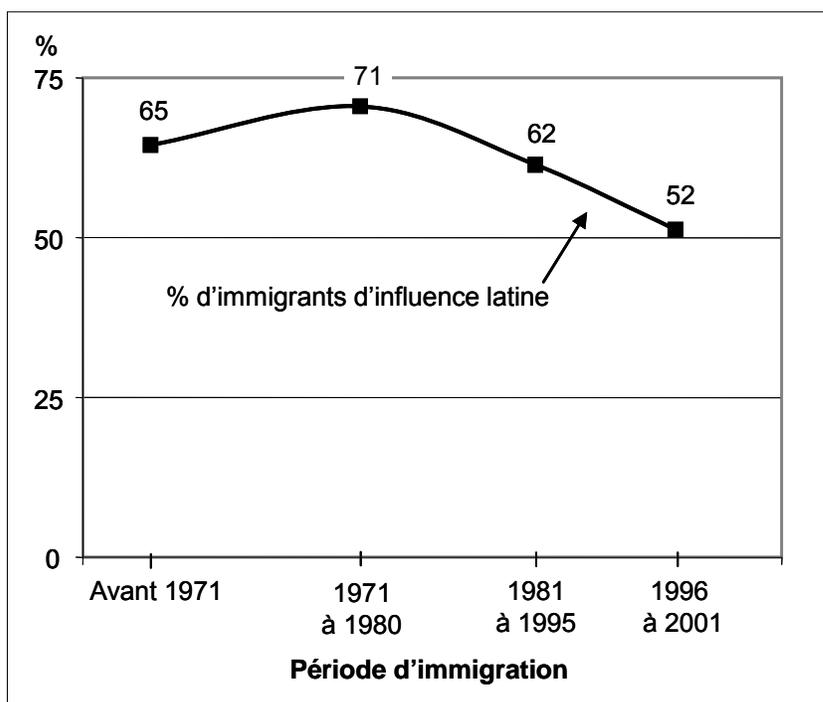


Parmi les immigrants d'influence latine, il y a eu progrès dans les années 1970, puis la situation est demeurée stable de 1980 à 2001. Il n'y a donc pas eu dégradation au cours des deux dernières périodes. Parmi les immigrants d'influence non latine, il n'y a eu aucun changement au cours des 30 dernières années : l'usage du français au travail est demeuré stable autour de 15 %. Il n'y a donc pas eu dégradation du processus d'intégration linguistique au travail. Si l'usage des langues est demeuré stable parmi les

26. Paul BÉLAND, *Les langues du travail dans la région de Montréal en 2001*, op. cit., p. 26. Voir aussi OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique 2002-2007*, op. cit., 2008, p. 129. (Les pourcentages présentent la même tendance, mais ils ne sont pas identiques, puisque les populations ne sont pas exactement les mêmes.)

deux groupes, comment le pourcentage portant sur l'ensemble des immigrants a-t-il pu diminuer? Simplement parce que la sélection, l'origine de l'immigration, a changé dans le temps, comme le montre la figure 13. Parmi ceux qui sont arrivés entre 1971 et 1980, 71 % étaient d'influence latine, comparativement à 52 % parmi ceux arrivés entre 1996 et 2001.

Figure 13
Pourcentage des immigrants allophones arrivés à 13 ans ou plus selon l'origine linguistique par période d'immigration, travailleurs de l'île de Montréal, secteur privé, recensement de 2001²⁷



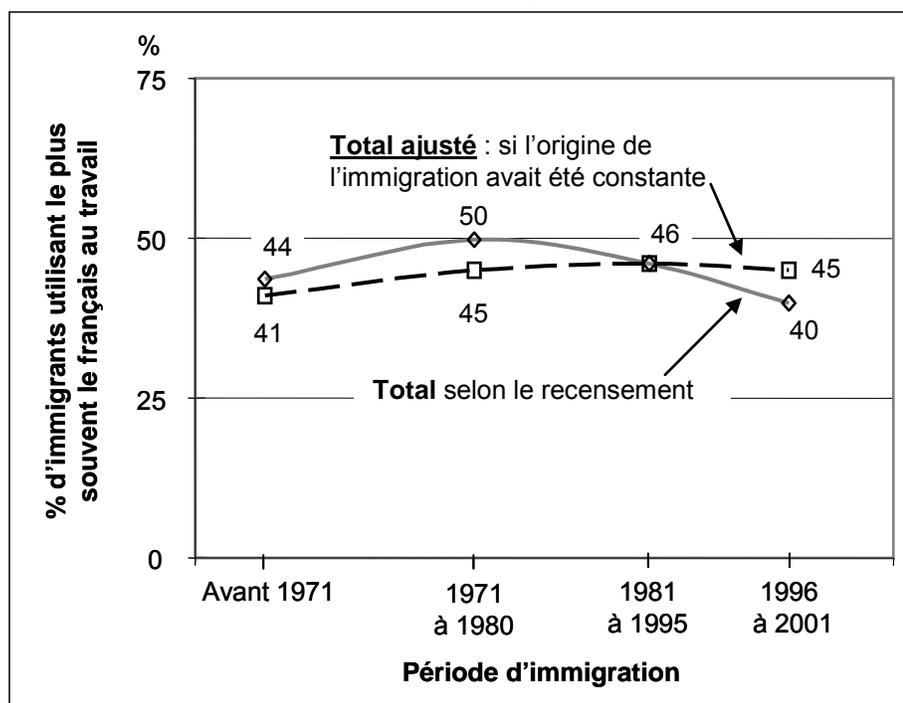
Par une technique statistique, on peut estimer ce qu'aurait été l'usage du français au travail si la composition de l'immigration avait été stable dans le temps. La figure 14 montre le résultat de cette simulation. La ligne noire reproduit la ligne « Ensemble des immigrants » du graphique précédent. La ligne grise représente les pourcentages qui auraient été observés si l'origine de l'immigration n'avait pas changé. On constate que de 1970 à 2001, il n'y aurait pas eu de changement, l'usage du français se serait

27. Paul BÉLAND, *op. cit.*, p. 26, tableau 26.

maintenu aux environs de 45 %. L'estimation reproduit donc la stabilité observée parmi les immigrants lorsqu'ils sont répartis selon leur origine.

Il y a donc eu un changement de l'origine de l'immigration, mais il n'y a eu ni détérioration du processus d'intégration ni amélioration. Par contre, on pourrait prétendre que la pression des facteurs favorisant l'anglicisation du marché du travail (informatisation, mondialisation, professionnalisation) a augmenté et que, malgré cela, l'usage du français au travail par les immigrants est demeuré stable. Il y aurait donc eu amélioration du processus d'intégration. L'argument est raisonnable, mais il n'y a pas de données pour mesurer ce phénomène.

Figure 14
Pourcentage des immigrants allophones arrivés à 13 ans ou plus travaillant le plus souvent en français en 2001 par période d'immigration, travailleurs de l'île de Montréal, secteur privé, recensement de 2001²⁸



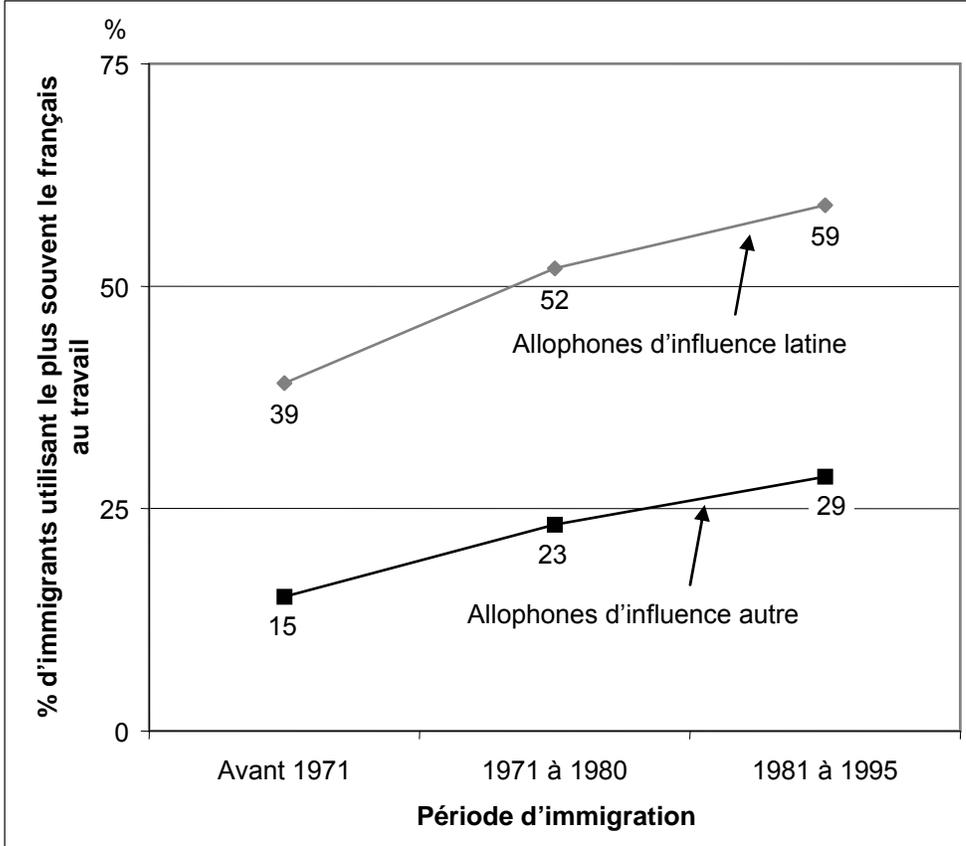
La figure suivante porte sur les immigrants qui sont arrivés alors qu'ils avaient 12 ans ou moins. Les immigrants sont répartis selon l'âge à la migration parce que ceux qui ont migré à 12 ans ou moins ont fort probablement fait leurs études secondaires au Québec,

28. *Ibid.*, p. 28.

tandis qu'une faible proportion de ceux qui sont arrivés plus tardivement a fréquenté une école secondaire québécoise pendant plusieurs années. Cette distinction selon l'âge à l'arrivée permet d'évaluer l'effet de la scolarisation au Québec sur le marché du travail plusieurs années après la fin des études.

Parmi les jeunes migrants, il y a amélioration selon les périodes d'immigration pour les deux groupes. On peut donc penser que la fréquentation de l'école au Québec favorise l'usage du français au travail lorsque la scolarisation est terminée. Par contre, même chez les jeunes immigrants, l'origine, donc la sélection, demeure le principal déterminant : entre les deux dernières périodes d'immigration, l'usage du français au travail a augmenté respectivement de 7 et de 6 points de pourcentage, mais un écart de 30 points sépare toujours les immigrants d'influence latine et les autres. L'écart entre les types d'immigrants est donc au moins quatre fois plus grand que celui entre les périodes.

Figure 15
 Pourcentage des immigrants allophones arrivés à 12 ans ou moins travaillant le plus souvent en français en 2001 par origine linguistique et période d'immigration, travailleurs de l'île de Montréal, secteur privé, recensement de 2001²⁹



La dernière figure porte sur la langue de convergence, c'est-à-dire la langue utilisée le plus souvent par les francophones de langue maternelle avec des supérieurs, des collègues et des subordonnés de langue maternelle anglaise. Ces données sont importantes parce que le droit de travailler en français ne peut se concrétiser si le français n'est pas la langue de convergence dans les communications internes. De plus, les divers groupes de discussion mis en place au fil des ans ont tous mené à la même conclusion : tous les genres de communications n'ont pas le même poids lorsqu'il s'agit de déterminer si le français est la langue normale du travail, puisque les communications

29. Paul BÉLAND, *Les langues du travail dans la région de Montréal en 2001*, op. cit., p. 24, tableau 24. On aura sans doute remarqué qu'il n'y a pas de données pour les immigrants arrivés entre 1996 et 2001. Les personnes qui ont migré au cours de cette période et qui avaient 12 ans ou moins lors de la migration étaient trop jeunes en 2001 pour être sur le marché du travail.

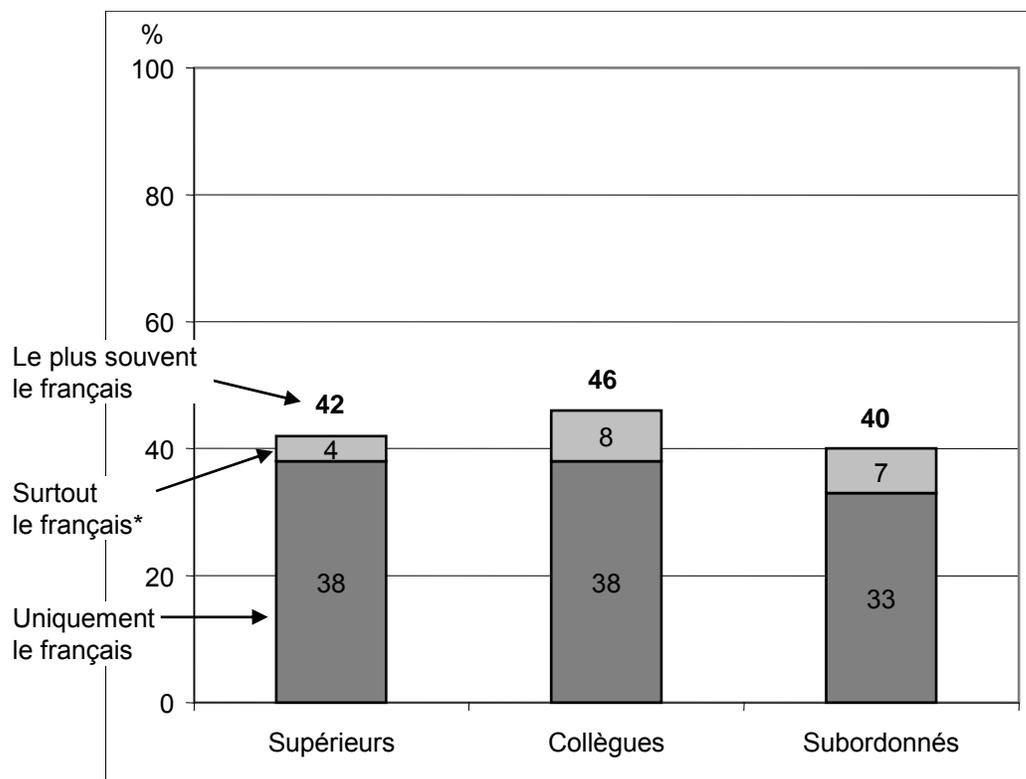
internes, celles avec les supérieurs, collègues et subordonnés, sont plus importantes que les communications externes, celles avec les clients ou les fournisseurs³⁰. Les données sur les communications internes proviennent d'un sondage mené en 2002 par l'Office québécois de la langue française auprès d'entreprises de 100 employés ou plus.

Les travailleurs francophones qui affirment utiliser « le plus souvent le français » sont répartis en deux catégories comme précédemment : il y a ceux qui utilisent « uniquement le français » et ceux qui utilisent « surtout le français ». Ces derniers, tout en faisant un usage prédominant du français, parlent régulièrement l'anglais. Le français est la langue de convergence pour moins de 50 % des francophones qui ont des communications avec des anglophones, que ces derniers soient leurs supérieurs, leurs collègues ou leurs subordonnés. Des sondages effectués par le Conseil en 1989 et en 1993³¹ ont mené à la même conclusion, à savoir que le français n'est pas la langue dominante des échanges interlinguistiques.

30. Nathalie ST-LAURENT, *Le français et les jeunes*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2008, 130 p. [Accessible sur le site Internet du Conseil]; Claire CHÉNARD et Nicolas VAN SCHENDEL, *Travailler en français au Québec : les perceptions de travailleurs et de gestionnaires*, Québec, Office de la langue française, 2002, 155 p.; Paul BÉLAND, « Le français, langue normale et habituelle du travail : au travail comme à la maison », dans OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE et UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI, *Les actes du colloque sur la problématique de l'aménagement linguistique*, tome I, Québec, 1994, p. 115-121.

31. CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE et coll., *Indicateurs de la langue du travail au Québec, édition 1994*, Québec, Le Conseil, 1994, p. 130-133.

Figure 16
 Pourcentage de travailleurs de langue maternelle française qui utilisent le plus souvent le français avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle anglaise, Québec, 2002, entreprises de 100 employés ou plus³²



*Ces travailleurs utilisent régulièrement l'anglais.

La langue des communications publiques

En 2006, Statistique Canada a conduit l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle³³, enquête qui, exceptionnellement au Québec, comprenait un échantillon représentatif de l'ensemble des allophones. Une grande partie du questionnaire portait sur les langues utilisées dans diverses activités ou communications publiques et communautaires, par exemple celles avec le personnel du réseau de la santé, avec les commerçants, au moment du remplissage de formulaires, à l'occasion des activités des associations et au travail.

32. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique 2002-2007*, op. cit., p. 134.

33. STATISTIQUE CANADA, op. cit.

Statistique Canada a calculé des indices en regroupant les réponses à des questions portant sur l'usage des langues lors d'activités appartenant à un même domaine, par exemple le réseau immédiat ou communautaire, le domaine institutionnel, la consommation des médias et le travail. L'annexe 1 présente la liste de la plupart des activités³⁴ appartenant à chaque domaine. Un indice de l'usage des langues en général complète la série. La figure 17 présente cet indice général en distinguant les allophones d'influence latine des autres et aussi en précisant la période d'immigration. Cependant, étant donné la taille de l'échantillon (un peu plus de 2 000), il a été impossible, contrairement aux données précédentes, d'isoler les immigrants arrivés avant 1970. Toutefois, les allophones natifs sont en partie les enfants d'anciens immigrants, et plusieurs ont reproduit les choix linguistiques effectués par leurs parents. Ils représentent donc l'ancienne immigration. Quant aux immigrants arrivés en 1986 ou après, ils permettent de mesurer le comportement des nouveaux arrivants. La première partie du graphique porte sur l'ensemble des allophones : 43 % d'entre eux utilisent surtout le français dans leurs activités publiques ou communautaires et 37 %, surtout l'anglais³⁵. Ces pourcentages varient selon le statut migratoire : parmi les natifs, représentant l'ancienne immigration, 18 % utilisent surtout le français, comparativement à 52 % parmi les immigrants arrivés en 1986 ou après.

Les différences entre les deux groupes apparaissent aussi dans cette enquête de Statistique Canada : 58 % des allophones d'influence latine utilisent surtout le français comparativement à 15 % parmi les autres. En outre, la croissance de l'usage du français est particulièrement marquée parmi les allophones d'influence latine : 23 % des natifs ont opté pour le français comparativement à 71 % parmi les immigrants récents, ce qui représente une augmentation de 48 points de pourcentage. Chez les allophones d'influence autre, 8 % des natifs et 20 % des nouveaux immigrants ont choisi le français, pour un progrès de 12 points, soit quatre fois moins que parmi les immigrants d'influence latine.

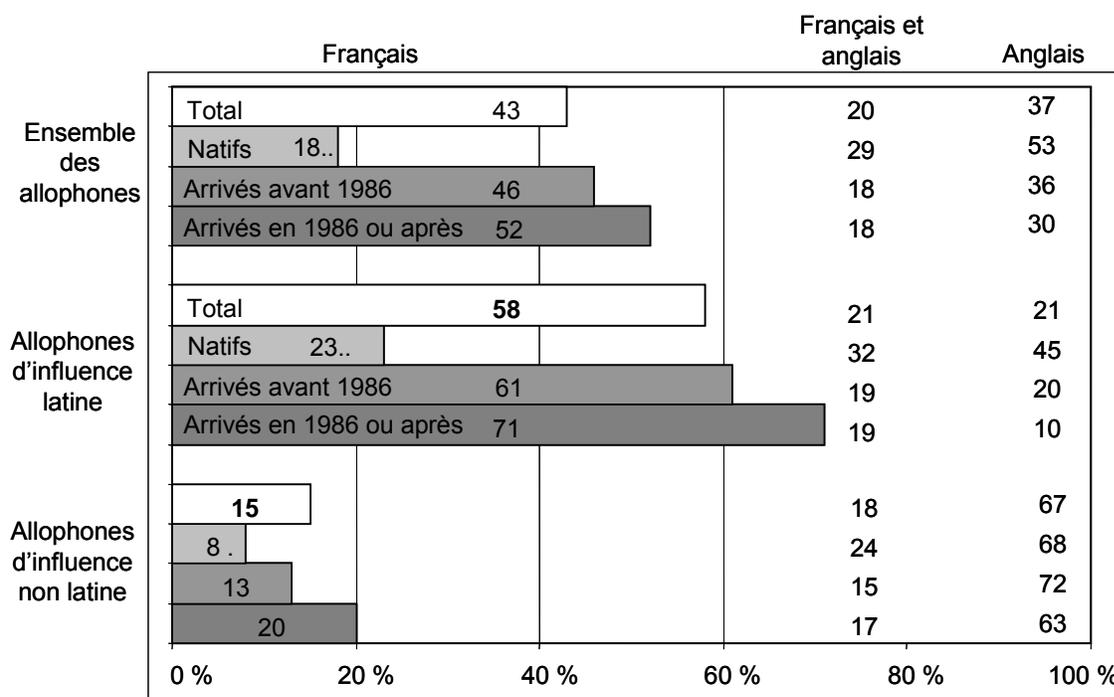
La figure 18 présente les statistiques portant sur cinq domaines d'activité. Le tableau se limite, toutefois, au pourcentage des personnes qui utilisent surtout le français. La conclusion générale demeure la même. Si environ 45 % de l'ensemble des allophones

34. Les activités effectuées par un faible nombre de répondants sont exclues du tableau.

35. L'annexe 2 présente les résultats obtenus lors d'un sondage sur l'usage public des langues effectué en 1997, tout en soulignant que la comparaison est délicate.

optent pour le français (environ 35 % pour l'anglais et 20 % pour les deux langues), ce pourcentage atteint 60 % parmi les allophones d'influence latine, comparativement à environ 20 % parmi les autres. De plus, les progrès sont plus marqués parmi les premiers, le pourcentage d'usage du français chez les immigrants récents atteignant environ 70 % dans chacun des domaines, alors qu'il ne dépasse pas 23 % chez les seconds. La consommation des médias fait exception, puisque l'usage du français est moins courant pour cette activité.

Figure 17
Pourcentage d'allophones selon la langue utilisée en général (indice) par origine et par statut migratoire, région métropolitaine de Montréal, 2006



Adapté de STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle. 2006*, 91-548-XIF au catalogue, Ottawa, 2007, *op. cit.* Commande spéciale. Les pourcentages en gras indiquent une différence statistiquement significative entre les totaux par origine, le point à proximité du pourcentage, entre les natifs et les immigrants arrivés avant 1986, et le point distant, avec les plus récents (ces tests n'ont été faits que pour la première colonne).

* Nombres pondérés (projection du nombre de personnes dans la population à l'aide des résultats obtenus par l'échantillon).

Figure 18
*Pourcentage d'allophones qui utilisent surtout le français dans diverses sphères
d'activité par origine et par statut migratoire,
région métropolitaine de Montréal, 2006*

a) Indice d'usage des langues en général

Statut migratoire	Total	Origine	
		Influence latine	Influence autre
Total	43	58	15
Natif	18..	23..	8 .
Arrivé avant 1986	46	61	13
Arrivé en 1986 ou après	52	71	20

b) Réseau immédiat (indice)

Statut migratoire	Total	Origine	
		Influence latine	Influence autre
Total	46	60	19
Natif	32..	39..	19
Arrivé avant 1986	47	61	14
Arrivé en 1986 ou après	51	69	23

c) Domaine institutionnel (indice)

Statut migratoire	Total	Origine	
		Influence latine	Influence autre
Total	54	71	21
Natif	41..	51..	23
Arrivé avant 1986	54	70	17
Arrivé en 1986 ou après	59	82	22

d) Média (indice)

Statut migratoire	Total	Origine	
		Influence latine	Influence autre
Total	33	45	10
Natif	8..	11..	0
Arrivé avant 1986	36	48	9
Arrivé en 1986 ou après	42	58	14

Figure 18 (suite)

Travail (indice)

Statut migratoire	Total	Origine	
		Influence latine	Influence autre
Total	47	58	25
Natif	39	42	-
Arrivé avant 1986	46	54	-
Arrivé en 1986 ou après	51	69	21

Adapté de STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*, 2006, 91-548-XIF au catalogue, Ottawa, *op. cit.*, 2007. Commande spéciale. Les pourcentages en gras indiquent une différence statistiquement significative entre les totaux par origine, le point à proximité du pourcentage, entre les natifs et les immigrants arrivés avant 1986, et le point distant, avec les plus récents.

* Nombres pondérés (projection du nombre de personnes dans la population à l'aide des résultats obtenus par l'échantillon).

Conclusion

Traditionnellement, la situation linguistique a été analysée à l'intérieur d'un cadre d'analyse balisé par la langue maternelle et la langue parlée à la maison. Cette approche peut être suffisante pour l'analyse d'une société homogène ou formée de groupes linguistiques distincts, mais fonctionnant dans une relative autarcie. Toutefois, elle est insuffisante pour saisir la dynamique linguistique d'une société où deux langues sont en concurrence et dont le renouvellement de la population repose surtout sur l'arrivée d'immigrants de multiples origines linguistiques. Dans un tel contexte, la langue parlée en public devient un maillon essentiel de la transmission des langues; on ne peut plus considérer qu'il s'agit essentiellement d'une affaire de famille. La Charte de la langue française, intervenant directement que dans le domaine public, en acquiert d'autant plus d'importance.

La langue maternelle et la langue parlée à la maison demeurent des indicateurs importants, puisqu'elles représentent le capital linguistique accumulé, c'est-à-dire le nombre ou le pourcentage de personnes qui ont tendance à utiliser d'abord le français ou l'anglais en public, donc à favoriser l'essor des institutions de langue française ou anglaise. La langue maternelle des immigrants et leur connaissance du français et de l'anglais constituent des indicateurs de la tâche à accomplir. Près de 70 % des immigrants sont de langue maternelle tierce, et 50 % disent pouvoir soutenir une conversation en français et en anglais. Comment les amener à s'intégrer en français à la société québécoise? Ces statistiques posent donc davantage une question à l'égard des

immigrants qu'elles ne définissent leur orientation linguistique. Par ailleurs, le pourcentage de la population qui parle le français ou l'anglais à la maison ne représente pas le pouvoir d'attraction actuel des langues parce que l'orientation des transferts linguistiques effectués par les allophones est le fruit, d'une part, du processus de sélection des immigrants et, d'autre part, de décisions qui ont été prises au cours des dernières décennies et non au cours des dernières années.

L'analyse des transferts linguistiques des immigrants offre un éclairage important sur notre passé et sur les efforts à faire dans l'avenir, surtout lorsqu'on répartit les immigrants selon les périodes d'immigration et selon leur origine. Pour cette analyse, les immigrants sont classés en deux groupes : les immigrants d'influence latine sont de langue maternelle latine ou ils sont nés dans un pays de la francophonie internationale (peu importe leur langue maternelle); tous les autres immigrants sont d'origine autre. Depuis 1971, le pourcentage d'allophones d'influence latine ayant effectué un transfert linguistique vers le français s'accroît et atteint 87 %. Par contre, parmi les autres immigrants, le pourcentage qui a opté pour le français est demeuré relativement stable au cours des dernières décennies, se maintenant aux environs de 15 %. Ces observations amènent deux conclusions : premièrement, l'orientation des transferts linguistiques dépend essentiellement de l'origine des immigrants; deuxièmement, les immigrants qui ne sont ni de langue latine ni originaires d'un pays de la francophonie sont demeurés imperméables à toutes les mesures de francisation prises au cours des 30 dernières années.

Ces conclusions n'entraînent pas que la politique linguistique n'a pas d'influence. En effet, dans la mesure où le Québec projette l'image d'une société de langue française, il est plus susceptible d'attirer des immigrants francophiles, donc plus sujets à opter pour le français. De plus, l'origine des immigrants favorisera le choix du français seulement si le Québec permet par la présence d'institutions de langue française de vivre en français. Ainsi, les francophiles, qui ont pourtant une prédisposition à choisir le français, optent massivement pour l'anglais lorsqu'ils s'établissent dans les autres provinces.

Si la langue maternelle et la langue parlée à la maison représentent le capital linguistique, la langue parlée en public représente le développement de ce capital : les personnes disposées à faire un transfert linguistique opteront pour la langue qu'elles jugent la plus utile en société. La langue parlée en public est un indicateur important

pour d'autres raisons. Parmi les immigrants, 41 % ont fait un transfert linguistique, ce qui représente moins de la moitié des allophones. Par contre, 95 % utilisent le français ou l'anglais en public : la population concernée est donc plus large et, puisque les nouveaux arrivants révèlent très tôt leur orientation linguistique dans le domaine public, ce domaine est plus prédictif. De plus, lorsqu'on évalue la situation par la langue parlée en public, on reconnaît la contribution au développement du Québec, en tant que société de langue française, des allophones qui utilisent le français au travail, dans les commerces et dans les services publics. Par contre, lorsqu'on évalue la situation par l'usage des langues à la maison, on ignore leur contribution au développement des institutions de langue française ou anglaise parce qu'ils parlent une langue tierce à la maison. En outre, dans notre société, il est considéré comme légitime que l'État intervienne dans l'usage des langues dans le domaine public, mais non dans le domaine privé.

La langue du travail est une composante de la langue parlée en public. Elle constitue un des indicateurs de l'usage des langues dans le domaine public. Selon les recensements de 2001 et de 2006, la majorité des francophones de langue maternelle (environ 90 %) et des anglophones (environ 70 %) travaillent le plus souvent dans leur langue. L'usage de l'autre langue est toutefois relativement fréquent : plus de 30 % des francophones utilisent régulièrement l'anglais au travail, et près de 40 % des anglophones y parlent régulièrement le français. En 2006, les allophones se répartissaient entre le français (48 %) et l'anglais (38 %; 14 % utilisent les deux langues).

L'origine de l'immigration est aussi un déterminant important de l'usage des langues dans le domaine public. Parmi tous les immigrants arrivés au Québec entre 1971 et 2001, environ 65 % des immigrants d'influence latine utilisent le plus souvent le français au travail comparativement à environ 15 % des immigrants d'influence autre. Que ces personnes soient arrivées dans les années 70 ou après 1995, ces pourcentages sont les mêmes. Il n'y a donc eu aucun changement au cours des 30 dernières années. Ainsi, la conclusion tirée de l'orientation linguistique des allophones dans le domaine privé s'applique aussi au domaine public : les immigrants qui ne sont ni de langue maternelle latine ni nés dans un pays de la francophonie internationale n'ont pas été touchés par les mesures de francisation mises en place au cours des dernières décennies. Cependant, les personnes qui ont migré alors qu'elles avaient moins de 12 ans font exception. L'usage du français au travail a augmenté parmi ces jeunes migrants qui ont fréquenté le système scolaire québécois pendant plusieurs années. Toutefois, l'origine demeure,

même parmi ces derniers, un déterminant majeur : il y a un écart de 30 points de pourcentage entre les immigrants d'influence latine et les autres.

Les données de l'enquête effectuée par Statistique Canada en 2006 portant sur l'usage des langues dans plusieurs activités du domaine public confirment notre conclusion. Environ 45 % des allophones utilisent surtout le français en public, 35 % l'anglais, et 20 % les deux langues. L'origine et les périodes d'immigration sont des déterminants importants. Ainsi, parmi les allophones d'influence latine, l'usage du français s'accroît et atteint environ 70 % s'ils ont immigré après 1986, tandis que les allophones d'origine autre ont moins modifié leurs comportements linguistiques, environ 20 % optant pour le français.

En somme, la politique linguistique, et en particulier la Charte de la langue française, a pu créer un environnement dans lequel les immigrants d'influence latine ont été en mesure de concrétiser leur prédisposition à s'orienter vers le français tant dans le domaine privé que dans le domaine public. Elle a aussi permis aux francophones de travailler le plus souvent en français. Par contre, le français n'est pas la langue prédominante des communications interlinguistiques. Par ailleurs, à la lumière des données présentées, il ne semble pas que la Charte soit très contraignante, puisque chacun utilise le plus souvent la langue qui correspond à ses prédispositions : les francophones et les immigrants d'influence latine, le français; les anglophones et les immigrants d'influence autre, l'anglais.

Bibliographie

- BÉLAND, Paul. *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997. Rapport de recherche*, Conseil de la langue française, Québec, 1999, 123 p.
- BÉLAND, Paul. « Le français, langue normale et habituelle du travail : au travail comme à la maison » dans OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE et UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI, *Les actes du colloque sur la problématique de l'aménagement linguistique*, gouvernement du Québec, Office de la langue française, 1994, tome I, p. 115-121.
- BÉLAND, Paul. *Les langues du travail dans la région de Montréal en 2001*, Conseil supérieur de la langue française, Québec, 2004, 53 p.
- BÉLAND, Paul. « Les langues publiques : une nouvelle analyse de la situation » dans Pierre GEORGEAULT et Michel PAGÉ (sous la direction), *Le français, langue de la diversité québécoise*, Québec Amérique inc., 2006, p. 77-103.
- BÉLAND, Paul, Louise SYLVAIN et Pierre GEORGEAULT. *Les navetteurs et la dynamique des langues sur l'île de Montréal*, Québec, Conseil de la langue française, 2001, 62 p.
- CASTONGUAY, Charles. *L'assimilation linguistique : mesure et évolution. 1971-1986*, Québec, Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, 1994, 239 p.
- CHÉNARD, Claire et Nicolas VAN SCHENDEL. *Travailler en français au Québec : les perceptions de travailleurs et de gestionnaires*, Québec, Office de la langue française, 2002, 155 p.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE et coll., *Indicateurs de la langue du travail au Québec, édition 1994*, Québec, 1994, 156 p.
- DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ANALYSE PROSPECTIVE. *Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec. 4^e trimestre 2007*, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Québec, février 2008, 7 p.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, gouvernement du Québec, Montréal, 2006, 103 p.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, gouvernement du Québec, Montréal, 2005, 101 p.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique 2002-2007*, gouvernement du Québec, Montréal, 2008, 191 p.
- ST-LAURENT, Nathalie. *Le français et les jeunes*, Conseil supérieur de la langue française, Québec, 2008, 130 p.

STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle. 2006*, 91-548-XIF au catalogue, Ottawa, 2007, 169 p.

STATISTIQUE CANADA. *Le portrait linguistique en évolution, Recensement de 2006*, Ottawa, 2007, 97-555-XIF au catalogue, 38 p.

Annexe 1 : Tableau complémentaire

Pourcentage d'allophones selon la langue utilisée dans divers domaines et communications, région métropolitaine de Montréal, 2006

	Langue utilisée			N*
	Surtout français	Français et anglais	Surtout anglais	
<u>Indice général**</u>	43	20	37	581 360
Langue principale***	47	5	48	581 370
<u>Réseau immédiat (indice)</u>	46	20	34	552 150
Associations communautaires	37	19	44	78 740
Bénévolat	40	20	40	81 860
Voisins	46	19	35	543 610
Activités sportives	41	29	30	161 250
<u>Domaine institutionnel (indice)</u>	54	15	31	575 230
Médecins	45	4	51	255 260
Infirmières	58	9	33	112 210
Autres professionnels de la santé	64	5	30	210 840
Employés des commerces	55	21	24	558 980
Formulaires	44	16	40	553 190
Avocats	43	10	47	145 480
<u>Média (indice)</u>	33	17	50	554 770
Télévision	26	22	51	525 020
Radio	27	21	51	441 600
Journaux	47	16	38	407 690
Livres	35	14	51	403 960
Internet	20	19	61	376 690
<u>Travail (indice)</u>	47	21	33	399 050
Langue du travail	47	15	39	390 170
Communications avec les superviseurs	44	15	41	276 900
Communications avec les subordonnés	41	19	41	133 770
Communications avec les collègues	45	18	37	324 640

Adapté de STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*, 2006, 91-548-XIF au catalogue, Ottawa, 2007 *op. cit.* Commande spéciale.

* Nombres pondérés (projection du nombre de personnes dans la population à l'aide des résultats obtenus par l'échantillon).

** Les indices sont calculés par Statistique Canada. L'indice général inclut la langue parlée avec les amis.

*** Langue avec laquelle la personne est le plus à l'aise.

Annexe 2 : Orientation linguistique des allophones (langue maternelle)

Le tableau de cette annexe présente deux mesures de l'orientation linguistique des allophones fondées essentiellement sur l'usage des langues dans le domaine public. Les deux mesures ont été conçues avec des techniques tout à fait différentes, si bien qu'elles ne sont pas strictement comparables. Toutefois, dans la mesure où la comparaison est jugée globalement acceptable, ces statistiques confirmeraient la conclusion proposée par les données portant tant sur la langue parlée à la maison que sur la langue du travail, à savoir que le français l'emporte sur l'anglais par quelques points de pourcentage, mais qu'il n'y a pas eu de progrès général au cours des dernières années. En outre, dans le domaine public, le français ne serait pas nettement dominant.

Répartition (en pourcentage) des allophones (langue maternelle) selon la langue parlée en public (indice) en 1997 et la langue parlée en général (indice) en 2006, région métropolitaine de Montréal, 1997 et 2006

Langue parlée en public, 1997		
Français	Français et anglais	Anglais
41	24	34

Langue parlée en général, 2006		
43	20	37

Sondage effectué en 1997 par le Conseil de la langue française (données non publiées). Voir Paul BÉLAND, *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997. Rapport de recherche*, op. cit., 1999, 123 p. Données de 2006 : adaptées de STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle. 2006*, op. cit. 91-548-XIF au catalogue, Ottawa, 2007. Commande spéciale.